

Equipements et véhicules autorisés

Pour le confort de tous, certains équipements et véhicules ne sont pas autorisés sur le site. Vous trouverez, ci-dessous, un récapitulatif des équipements, objets et véhicules autorisés au sein des différentes secteurs : Aires d'accueil, Parkings et Enceinte du Circuit.

Cette liste n'est pas exhaustive et les agents de sécurité sur place sont seuls juges des objets autorisés à entrer ou non au sein des zones.

Merci de votre compréhension.

	 (1)		 (2)		 (3)	 >2 marches						 POCKET BIKE					 (4)	 (5)						
 Aires d'accueil	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗
 Parkings	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
 Enceinte du Circuit	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✗ ⁽⁶⁾	✗ ⁽⁶⁾	✗	✗ ⁽⁶⁾	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗

(1) Hors chien de catégorie 1 ou chien dangereux. Interdits dans les Tribunes et dans le Working paddock (voir Art. 9 du [Règlement Intérieur](#))

(2) Contenants en verre autorisés mais en quantité limitée selon arrêté préfectoral en vigueur

(3) Trottinette non motorisée uniquement

(4) Limité à une bouteille de gaz

(5) Petit groupe électrogène

(6) Sauf sur présentation d'un titre d'accès permettant la circulation du véhicule